



# Un ordre ambigu

## *Groupes de jeunes et maintien de l'ordre en milieu urbain dans l'est du Congo*

PAR JUDITH VERWEIJEN, MICHEL THILL ET MAARTEN HENDRIKS

### Points clés

- Dans de nombreuses villes de l'est de la République démocratique du Congo, des groupes de jeunes sont impliqués dans le maintien de l'ordre en milieu urbain, opérant dans un espace se situant à la fois entre les acteurs étatiques et non étatiques et entre la gouvernance formelle et informelle.
- Si l'on doit à certains de ces groupes de jeunes une amélioration de la sécurité dans leurs quartiers, d'autres contribuent à la détérioration de l'environnement sécuritaire local.
- Il arrive que ces groupes soient cooptés ou employés par des acteurs de la sécurité étatiques, des organisations criminelles ou des responsables politiques. Cela peut affecter leur statut et la contribution qu'ils apportent à la sécurité.
- L'organisation et les activités de ces groupes varient considérablement selon la ville et le quartier. Ces caractéristiques évoluent également au fil du temps, les groupes étant influencés par des processus politiques et sécuritaires plus globaux.
- Les groupes de jeunes impliqués dans le maintien de l'ordre ne sont pas simplement des acteurs de la sécurité. D'une manière générale, les jeunes rejoignent ces groupes afin d'influer sur l'ordre social de leur quartier et de leur ville, et ainsi de se rendre importants sur les plans social et politique.
- Il convient de proscrire toute vision édulcorée de ces groupes qui en ferait des auxiliaires, ou des alternatives, plus légitimes aux forces de sécurité étatiques. En raison

de leur nature intrinsèquement ambiguë et fluide, il importe de s'abstenir de les inclure dans les programmes des donateurs.

- Les ressources et le statut associés au fait d'être inclus dans les programmes des donateurs sont susceptibles de modifier les enjeux d'un rôle au sein de ces groupes et de déclencher des conflits de plus en plus grave à l'issue incertaine.

### Introduction

Contrairement aux idées reçues, l'insécurité dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) ne se limite pas aux zones rurales caractérisées par la présence de groupes armés et d'opérations militaires. Les villes de la région, moyennes et grandes, sont en effet le théâtre d'une criminalité généralisée, notamment de vols à main armée, de meurtres, de cambriolages et d'enlèvements contre rançon. D'autres formes moins manifestes d'une insécurité urbaine quotidienne sont également légion, notamment des actes d'extorsion commis par les services de sécurité étatiques et les autorités locales.

Les services de sécurité étatiques n'ont globalement pas réussi à améliorer la sécurité urbaine, malgré quelques rares succès de courte durée. Certains groupes au sein des services de sécurité sont même soupçonnés de prendre part à des activités de banditisme—ils protégeraient ainsi des criminels et collaboreraient avec eux, notamment en leur procurant des armes.

C'est dans ce contexte que les jeunes des villes se sont mis à s'impliquer dans des activités quotidiennes de maintien et de production de l'ordre—la production de l'ordre visant à instaurer, maintenir et transformer l'ordre social.<sup>1</sup> Des groupes de jeunes pour la plupart de sexe masculin, âgés globalement de 14 à 40 ans, patrouillent les rues la nuit, assurent la surveillance des marchés et d'autres lieux publics, poursuivent,

appréhendent et punissent les personnes soupçonnées d'avoir commis un délit et essaient de récupérer les biens volés. Ces groupes, et les activités qu'ils entreprennent, diffèrent selon le quartier et la ville.

Certains de ces groupes de jeunes sont susceptibles de contribuer à améliorer la sécurité, tandis que d'autres engendreraient une insécurité plus importante. Ils collaborent parfois, mais pas toujours, avec les forces de sécurité étatiques. Ils instaurent une forme de sécurité qui est, d'un côté, publique et bénéfique à tous et, de l'autre, privée, ne fournissant leurs services qu'à ceux qui en ont les moyens. Si certains de ces groupes sont très appréciés des habitants des quartiers dans lesquels ils opèrent, d'autres inspirent la crainte ou peuvent être associés à des activités criminelles.

S'appuyant sur des travaux de terrain réalisés entre 2015 et 2019, ce document d'information étudie la structure, les opérations et la fonction sociale des groupes de jeunes impliqués dans le maintien de l'ordre dans trois villes de l'est du Congo : les Forces vives à Bukavu, l'Anti-gang à Goma et les Balala rondo à Uvira. Chacune de ces villes compte de nombreux autres groupes de jeunes et associations qui prennent part à des activités s'apparentant au maintien de l'ordre, et dont l'existence est souvent plus éphémère. Cette étude met toutefois l'accent sur les groupes qui ont laissé une empreinte forte et durable dans le paysage sécuritaire urbain.

Les donateurs consentent de plus en plus d'efforts pour inclure dans leurs programmes des acteurs non étatiques, tels que les groupes de jeunes impliqués dans le maintien de l'ordre, afin d'améliorer la gouvernance sécuritaire. Il a ainsi été suggéré de soutenir la « gouvernance sécuritaire multidimensionnelle » au lieu des initiatives de réforme du secteur de la sécurité centrées sur l'État qui reposent sur une approche descendante.<sup>2</sup>

La conclusion de nos travaux est qu'il faut proscrire l'inclusion des groupes de jeunes impliqués dans le maintien de l'ordre dans les initiatives financées par les donateurs.<sup>3</sup> En effet, ces groupes peuvent à la fois contribuer à améliorer la sécurité et à accentuer l'insécurité, selon la dynamique politique et sécuritaire locale, dont l'évolution est rapide. Toute décision de collaborer avec ces groupes de jeunes ou de les soutenir sera vouée à devenir une variable de plus dans une dynamique en constante mutation, avec une issue incertaine.



Bureau des SAJECEK-Forces vives à Bukavu, RDC, 2019.

## Contexte

L'implication des jeunes dans les activités de maintien et de production de l'ordre urbain en RDC n'est pas un phénomène nouveau. Sous la présidence de Mobutu (1965–1997), la section jeunesse du Mouvement populaire de la révolution (MPR), l'unique parti politique congolais, était en charge d'une Brigade disciplinaire. Dans certaines régions, ce groupe a collaboré aux services de sécurité locaux en assurant des rondes de nuit. Cependant, il aurait également procédé à des arrestations arbitraires, principalement à des fins d'extorsion, et imposé des amendes illégales aux citoyens.<sup>4</sup>

Dans les années 1990, de nouvelles formes d'implication des jeunes dans le maintien de l'ordre ont vu le jour. Après le génocide rwandais de 1994, des centaines de milliers de réfugiés rwandais, auxquels sont venus s'ajouter des militaires du gouvernement et des

---

membres de milices, ont fui vers l'est du Zaïre (l'actuelle RDC). Une fois arrivés dans les camps de réfugiés, ces groupes ont recréé les structures politiques et militaires qui existaient auparavant et mis en place des patrouilles pour maintenir la sécurité. Les habitants des banlieues de Bukavu et de Goma, où les camps de réfugiés avaient été installés, se sont inquiétés des activités de ces patrouilles armées. Face à ce phénomène, de jeunes Congolais ont organisé une surveillance des quartiers et lancé des rondes de nuit dans les rues.

En 1996, l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo/Zaïre (AFDL), avec le soutien du Rwanda et d'autres pays africains, a envahi l'est du Zaïre. Cette rébellion perçue comme venant de l'étranger a poussé certains jeunes des zones urbaines déjà impliqués dans des activités de patrouille à rejoindre des groupes ruraux luttant contre l'AFDL, les Maï-Maï, tandis que d'autres intégraient des gangs criminels urbains. En 1998, le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD), soutenu par le Rwanda et l'Ouganda, a lancé une rébellion et occupé les grandes villes de l'est du Congo, provoquant une insécurité urbaine d'une ampleur inédite. La nature de cette insécurité a également changé, avec une hausse des vols armés et violents. Face à ce phénomène, de nombreux jeunes se sont de nouveau impliqués dans des patrouilles, démarche encouragée par les services de sécurité du RCD. À Bukavu, ces patrouilles étaient souvent organisées par les chefs de quartier, qui appelaient ces unités « leurs milices ».<sup>5</sup>

Depuis la fin officielle des Guerres du Congo en 2003, des groupes de jeunes impliqués dans le maintien de l'ordre réapparaissent régulièrement dans les grandes villes sous différents noms. Uvira compte des groupes assurant des rondes de nuit qui portent le nom de Balala rondo—associant le mot swahili, *kulala*, qui signifie « dormir », au mot français, « ronde ». Ces groupes s'organisent par quartier et collaborent étroitement avec les autorités locales, notamment les chefs de quartier et les chefs d'avenue.

En 2011, pour lutter contre l'insécurité croissante à Uvira, le nouvel administrateur du territoire d'Uvira a permis aux groupes d'opérer en partenariat avec les autorités officielles. Les autorités urbaines et les services de sécurité qui lui ont succédé se sont toutefois montrés moins favorables à cette stratégie. Uvira a été assiégée par une coalition rebelle dirigée par les Maï-Maï Yakutumba en septembre 2017, après quoi des groupes Balala rondo ont été soupçonnés d'avoir été infiltrés par les Maï-Maï, ou de travailler pour eux, ce

qui a entraîné leur suspension. En raison de la reprise de l'insécurité urbaine, les groupes sont réapparus il y a peu, avec un statut ambigu.

La ville de Goma, quant à elle, abrite des groupes de jeunes impliqués dans le maintien de l'ordre opérant sous le nom d'Anti-gang.<sup>6</sup> L'Anti-gang a été créé en 2007 pour protéger le marché de Virunga des *maibobo* (enfants des rues), lorsque la violence et la criminalité prenaient de l'ampleur. Le maire de l'époque, Polydore Wundi, a soutenu l'Anti-gang, qui était initié par un « maître » œuvrant parmi des « *sportifs* » (personnes formées aux arts martiaux). Wundi leur a également procuré des cartes de service indiquant leur appartenance au groupe.

Cette initiative a été couronnée de succès et, en octobre 2008, le nouveau maire, Roger Tumbula, autorisait l'Anti-gang à opérer dans toute la ville. Le groupe devait rendre compte de ses activités au maire et collaborer avec la Police nationale congolaise (PNC). La formalisation des activités de l'Anti-gang a déplu à certains agents des services de la police et du renseignement, qui ont accusé Tumbula d'avoir fait de l'Anti-gang sa propre milice privée. En juin 2010, après que Tumbula avait perdu son mandat de maire, l'Anti-gang a été suspendu. S'il n'a pas complètement disparu, la nature et l'intensité de ses activités sont irrégulières.

À Bukavu, une insécurité endémique a proliféré après la fin officielle de la Seconde Guerre du Congo en 2003. Des groupes de jeunes se sont mis à brutaliser la population, notamment dans le quartier d'Essence. La police et l'armée n'ont pas réussi à maîtriser la situation et elles ont toutes les deux été accusées de collaborer avec les criminels. Cela a incité certains jeunes d'Essence à créer leurs propres unités avec une fonction policière.

Au moment de l'élection présidentielle de 2006, une organisation de développement, la Synergie des associations des jeunes pour l'éducation civique et électorale et la promotion des droits de l'homme au Sud-Kivu (SAJECEK), a intégré certains de ces mouvements peu structurés au sein de sa branche sécuritaire nouvellement créée, prenant alors le nom de « SAJECEK Essence-Forces vives ». Ses dirigeants estimant que les services de sécurité étatiques étaient inexistantes, les objectifs initiaux de cette branche étaient de lutter contre la criminalité et de mettre fin à la justice populaire, phénomène qui s'était généralisée. Environ trois ans plus tard, l'organisation s'est scindée en deux associations, connues aujourd'hui sous les noms de

---

SAJECEK-Forces vives et de Bukavu-Forces vives ; elles ont toutes les deux le statut officiel d'associations sans but lucratif.

Comme le montre ce bref historique, les groupes de jeunes impliqués dans le maintien de l'ordre de chacune de ces villes ont été créés et évoluent d'une manière qui leur est propre, d'où des différences au niveau de leur organisation, de leur statut et de leurs activités. Ces caractéristiques, qui varient également selon le moment et le quartier, influent sur la manière dont les groupes s'impliquent dans la production de l'ordre, notamment sur l'impact qu'ils peuvent avoir sur la situation sécuritaire locale.

### Production de l'ordre

Les groupes de jeunes impliqués dans le maintien de l'ordre en milieu urbain s'identifient souvent et sont largement perçus comme des acteurs d'une « autoprise en charge » sécuritaire. Ce discours remonte à l'ère de Mobutu, lorsque la prestation de services publics avait été gravement mise à mal et que les citoyens avaient lancé leurs propres initiatives pour combler les lacunes d'un État à peine opérationnel.

Mais ces groupes ne sont pas de simples acteurs de la sécurité. Ils s'inscrivent dans une démarche plus complexe visant à influencer sur l'ordre social qui règne dans leur quartier et leur ville. Dans bien des cas, leur objectif n'est pas uniquement d'améliorer la sécurité, et celle-ci est parfois loin d'être leur principale préoccupation. Ils cherchent souvent à se rendre importants sur les plans social et politique. De nombreux jeunes gens prennent part à ces groupes pour se donner le sentiment d'avoir une utilité sociale et politique, n'exerçant qu'une influence limitée sur la vie politique formelle et le processus décisionnel.

La production de l'ordre comprend souvent des activités liées à l'amélioration de la sécurité. Par exemple, à Uvira, les rondes de nuit constituent l'une des activités cruciales des Balala rondo, qui sortent munis de torches, de bâtons, de vuvuzelas, de téléphones portables, de sifflets et parfois de machettes. Les rondes, pendant lesquelles des voleurs sont souvent appréhendés et remis à l'armée et à la police, sont devenues assez populaires. De nombreuses personnes estiment qu'en tant qu'« enfants du quartier », les Balala rondo contribuent davantage à l'amélioration de la sécurité que les services de sécurité étatiques. Ces derniers sont souvent qualifiés de *bageni* (inconnus) moins soucieux de la sûreté de la population que les Balala rondo.

À Bukavu, les deux versions des Forces vives jouent un rôle clé dans la sécurité des quartiers où elles opèrent. Leur action consiste à confronter seules les voleurs, ou bien à agir en tant que prolongement non officiel de l'appareil sécuritaire étatique, en aidant la police et les tribunaux à identifier et à appréhender les criminels. Ces groupes servent aussi à localiser et à récupérer les biens volés, qu'ils restituent alors à leurs propriétaires moyennant certains frais. Conformément à leur statut d'ONG, les SAJECEK-Forces vives sont également actifs dans le plaidoyer axé sur les questions sécuritaires et mènent des projets de développement et des campagnes de plaidoyer sur le thème de la violence sexuelle.

L'Anti-gang, à Goma, assure la surveillance de certains espaces publics, notamment des marchés, et la protection des personnes importunées par les maibobo et les gangs des rues. À l'instar des Forces vives à Bukavu, l'Anti-gang récupère les biens volés moyennant une somme modique. Il s'acquitte également de certaines fonctions pour le compte des autorités municipales et des services sécuritaires étatiques, notamment en localisant les personnes recherchées, en expulsant les marchés illégaux ou en fournissant un service de sécurité musclé lors des manifestations publiques. L'Anti-gang se munit généralement de *nunchakus*—une arme utilisée dans la pratique des arts martiaux, composée de deux courts bâtons reliés par une corde ou une chaîne—, d'où leur statut de « sportifs » entraînés à la boxe, au judo ou au shotokan (style de karaté).

Les groupes de jeunes impliqués dans le maintien de l'ordre recourent parfois à une violence significative pour tenter d'appréhender les criminels. Au début de la mobilisation des jeunes dans le quartier d'Essence à Bukavu, les Forces vives ont flagellé les suspects en public. Ces actes publics ont parfois entraîné des blessures graves et, dans quelques cas rares, ils ont conduit à des morts accidentelles.<sup>7</sup> De même, à ses débuts (jusqu'en 2010 environ), l'Anti-gang à Goma s'est adonné à une pratique appelée « Chapitre 7 », en référence au mandat de la Mission de l'ONU en RDC, au titre duquel la Mission est habilitée à recourir à la force pour remplir son mandat. Le Chapitre 7 reposait sur le châtimement public des suspects, qui étaient traînés dans la boue et battus, tout en essayant d'éviter de leur infliger des blessures graves.<sup>8</sup>

La pratique du châtimement public n'a rien de nouveau. À l'ère Mobutu, ainsi qu'à l'époque coloniale, les criminels condamnés à mort étaient suspendus sur la



---

place principale de Bukavu. Sous le règne du successeur de Mobutu, Laurent-Désiré Kabila (1997–2001), les criminels et les militaires responsables d'actes violents y étaient également exécutés sommairement.

Aujourd'hui, une partie de la population urbaine éprouve une certaine nostalgie à l'égard de ces pratiques. Du fait du dysfonctionnement des systèmes judiciaire et pénitentiaire, de nombreux auteurs de délits parviennent à se sortir de prison en payant ou tout simplement en s'évadant. Les exécutions publiques, elles, mettaient un terme définitif aux activités des criminels. Sans aller jusqu'à donner la mort, la façon dont les groupes de jeunes impliqués dans le maintien de l'ordre ont par le passé recouru au châtement public s'inspire de la croyance populaire selon laquelle il faut infliger une punition sévère pour réussir à mettre fin à la criminalité. Cette pratique a donc aidé les groupes à gagner un certain degré de légitimité populaire.

En raison de leur répugnance à tuer les suspects, les groupes de jeunes impliqués dans le maintien de l'ordre tentent souvent d'éliminer les différentes formes de « justice populaire »—des incidents lors desquels les citoyens essaient de tuer une personne soupçonnée d'avoir commis un délit ou des actes de sorcellerie, en général en leur mettant le feu ou en les lapidant jusqu'à ce que mort s'ensuive.<sup>9</sup> Ces événements risquent également de nuire à l'autorité des groupes de jeunes impliqués dans le maintien de l'ordre, puisqu'ils impliquent certaines formes de production de l'ordre indépendantes de leur pouvoir. En outre, ils nuisent à l'autorité de l'État, que de nombreux groupes de jeunes impliqués dans le maintien de l'ordre affirment défendre. Ces groupes se positionnent parfois en tant que prolongement des services de sécurité étatiques. Comme l'a affirmé un dirigeant de l'Anti-gang, « il est bon que nous soyons reconnus par l'État, comme ça nous devenons automatiquement une agence de l'État ».<sup>10</sup> En revanche, d'autres estiment qu'ils ne font pas partie de l'État et préfèrent se considérer comme contribuant à l'amélioration du fonctionnement de celui-ci.

Les groupes de jeunes impliqués dans le maintien de l'ordre et les services de sécurité étatiques révèlent une similitude : ils prennent parfois part à des activités criminelles. Citons notamment un harcèlement de la population à des fins d'extorsion, qu'un dirigeant de l'Anti-gang à Goma a trouvé justifié étant donné que « nous aussi, nous sommes une agence de sécurité ».<sup>11</sup> Outre l'extorsion, les groupes de jeunes sont soupçonnés de collaborer avec les voleurs en leur

fournissant des renseignements détaillés sur différents lieux et sur l'identité des propriétaires de biens de valeur. Cette collaboration consiste également à ne pas dénoncer ni remettre à la police les personnes connues pour être des voleurs, car cela nuirait à l'activité commerciale des groupes qui consiste à récupérer les marchandises volées. Certains groupes comme l'Anti-gang à Goma seraient également impliqués dans le trafic de cannabis.

Les groupes Balala rondo à Uvira ont quant à eux été accusés de complicité avec des réseaux de groupes armés, pour lesquels ils servent d'informateurs ou facilitent les activités de recrutement et de mobilisation politique. Si la plupart des groupes armés se situent en zone rurale, leurs réseaux s'étendent jusque dans les villes, notamment dans les zones situées en périphérie urbaine. D'après une personne interrogée à Uvira, dans les quartiers de Kasenga et de Rugombe, les Balala rondo conservent un « cordon ombilical » avec les groupes Mai-Mai des collines environnantes.<sup>12</sup>

### Intérêts publics et privés

Les groupes de jeunes impliqués dans le maintien de l'ordre ont besoin de certaines ressources pour bien fonctionner. Parmi celles-ci figurent des piles et des lampes torches pour les rondes de nuit, et un crédit téléphonique pour pouvoir communiquer. Afin de se procurer ces ressources, les groupes ont élaboré de vastes systèmes pour collecter les contributions financières et en nature. À Uvira, c'est soit le chef d'avenue, soit les Balala rondo eux-mêmes qui collectent de l'argent ou de la farine du manioc ou de maïs en faisant du porte-à-porte. Ils demandent également de l'argent, des piles et du crédit téléphonique auprès des marchands sur les marchés, des petites boutiques et des entreprises locales.

À Bukavu, les deux groupes des Forces vives perçoivent une contribution financière de la part de membres, sympathisants, clients reconnaissants et partisans politiques. La récupération des biens volés représente une source de revenus importante. Selon le cas et le degré de difficulté, les groupes réclament des « frais de recherche ». S'ils réussissent à retrouver un bien volé, l'heureux propriétaire leur verse des frais supplémentaires proportionnels à la valeur de l'objet, un « cadeau de remerciement ».<sup>13</sup> Ce modèle commercial connaît un assez grand succès à Bukavu et plusieurs autres groupes de jeunes proposent désormais un service similaire.

---

À Goma, l'Anti-gang dégage également des revenus en récupérant des biens volés et en collectant de l'argent auprès des commerces et des entreprises. Dans le quartier de Ndosho, ces soi-disant contributions volontaires ont fini par être considérées comme des « tracasseries » par les propriétaires de commerces. Les commerçants qui refusaient de payer faisaient l'objet de mesures d'intimidation. Les « déboutistes », un mouvement social populaire à Ndosho, ont donc décidé de traquer l'Anti-gang et passé à tabac l'un de ses membres. Le maire et la police accordant par ailleurs de moins en moins de soutien au groupe, les activités de l'Anti-gang dans le quartier se sont amoindries.

Les contributions forcées sont encore plus problématiques lorsque la population a l'impression qu'elles sont empochées par les dirigeants des groupes de jeunes impliqués dans le maintien de l'ordre, ou par les autorités urbaines qui coordonnent les collectes. Ce scénario est plus ou moins susceptible de s'avérer, cela dépendant en grande partie des normes générales et des valeurs morales adoptées par l'équipe dirigeante des groupes et les autorités urbaines impliquées. En effet, certains dirigent les groupes de manière responsable et surveillent le comportement de leurs membres à l'égard des citoyens, en les punissant s'ils commettent des actes répréhensibles. En revanche, d'autres agissent de façon plus intéressée.

Plus la somme d'argent en jeu est importante, plus le risque de voir se développer un comportement intéressé est grand. Les individus et les commerces les plus fortunés versent parfois des montants assez importants aux groupes de jeunes, mais en échange ils s'attendent à ce qu'ils surveillent leur domicile et d'autres infrastructures. C'est le cas dans le quartier de Kilibula à Uvira, où l'agent d'une grande société de négoce et le responsable du port remettaient aux Balala rondo de gros sacs de haricots et de riz ainsi qu'environ 50-100 dollars américains par mois pour qu'ils assurent la garde de leurs entrepôts et de leurs logements. Il existe un arrangement similaire à Goma, où l'Anti-gang est embauché pour surveiller les *ngandas* (bars) dans les quartiers populaires. Du fait de ces arrangements, les groupes de jeunes impliqués dans le maintien de l'ordre, au départ prestataires d'une sécurité publique, se transforment en prestataires de services de sécurité privés.

Les efforts déployés pour exploiter les groupes de jeunes pour ses intérêts personnels incitent également les acteurs politiques à leur faire des dons. Ainsi, certains responsables politiques apportent une contribution à

ces groupes afin d'être perçus comme des bienfaiteurs soucieux de la sécurité de la population—une démarche qui peut s'intensifier en période électorale. Les jeunes représentent une part importante de l'électorat, et ils donnent un poids politique supplémentaire en tant que principaux organisateurs des manifestations et des barrages routiers.

Un agent local à Uvira a ainsi expliqué : « Il y a des ingérences politiques, les gens croient qu'en prenant en charge, en s'emparant de ces jeunes, ils ont des chances de passer l'élection... Ils ont même installés des groupes des jeunes soi disant que ce sont des groupes du quartier mais ce sont en réalités des comités de campagne. »<sup>14</sup>

À Goma également, certains acteurs politiques, par exemple des maires, ont cherché à s'approprier les groupes de jeunes impliqués dans le maintien de l'ordre, notamment parce qu'ils trouvaient qu'ils n'avaient pas assez d'influence sur la police urbaine—laquelle répond essentiellement à sa propre hiérarchie—et sur les autorités urbaines de rang inférieur. En revanche, l'Anti-gang peut se montrer plus réactif aux exigences du maire et ainsi servir à faire valoir son programme politique.

Une dynamique similaire s'observe à Bukavu, où les acteurs politiques urbains et provinciaux ont conscience de l'importance d'Essence en tant que bastion de l'opinion et de l'activisme populaires. Les Forces vives s'y sont rapidement établies comme un intervenant majeur capable d'influencer l'opinion publique. Leurs dirigeants sont ainsi devenus des cibles de la manipulation politique.

On aurait toutefois tort de considérer les groupes de jeunes impliqués dans le maintien de l'ordre, qui maintiennent toujours un degré d'autonomie significatif, comme des marionnettes entre les mains d'autorités puissantes. En effet, la manipulation politique marche dans les deux sens : tandis que les acteurs politiques cherchent à s'implanter dans différents quartiers d'une ville en s'associant aux groupes de jeunes, les dirigeants de ces groupes tentent souvent de se propulser à des postes politiques ou administratifs locaux de premier plan.

### Entre formalité et informalité

Le statut des groupes de jeunes impliqués dans le maintien de l'ordre varie selon que les autorités locales les autorisent et les encouragent à opérer ou interdisent leurs activités (et mettent activement en

---

œuvre cette interdiction). Faute de législation nationale, les politiques ou directives relatives aux prestataires de sécurité non étatiques émanent des autorités administratives et de sécurité locales, notamment des maires des villes et des chefs de police urbains ou provinciaux.

Les autorités locales changent régulièrement de position à l'égard des groupes de jeunes impliqués dans le maintien de l'ordre, selon leurs préférences personnelles, leurs calculs et réseaux politiques, et l'évolution de la dynamique sécuritaire et politique, d'où des cycles dits de « formalisation et d'informalisation ».<sup>15</sup>

Si certains chefs des services de sécurité ont encouragé les actions des groupes de jeunes, un grand nombre d'entre eux hésitent à collaborer avec eux. Un officier de police à Uvira a ainsi expliqué :

Les Balala rondo sont un phénomène que nous ne saurions approuver. Ont-ils une base juridique ? Une base fonctionnelle ? Et la théorie ? Ils n'ont que la pratique... Ce système a été créé par qui ? Qui a demandé à ces jeunes de patrouiller ? Et de qui relèvent-ils ? C'est ça la question. Ils rendent comptes à qui ? Il n'y a pas de statut pour ces gens, ça fonctionne de facto.<sup>16</sup>

Les groupes de jeunes impliqués dans le maintien de l'ordre et les services de sécurité étatiques affichent une attitude ambivalente les uns envers les autres. L'armée et la police comptent souvent sur les groupes de jeunes, qui ont une bonne connaissance du terrain et des réseaux criminels, pour contribuer à maintenir la sécurité. Un membre d'une autorité urbaine de rang inférieur à Bukavu a commenté : « À Essence, les Forces vives peuvent faire des choses que la police ne peut pas faire. »<sup>17</sup>

Cependant, les groupes de jeunes peuvent également être considérés comme un obstacle ou une menace aux forces de sécurité étatiques. Premièrement, la police peut trouver qu'ils font mieux leur travail qu'elle, ces groupes bénéficiant dès lors d'une plus grande légitimité populaire. Deuxièmement, des officiers de police ont déploré le fait que les groupes étaient trop proches des réseaux criminels et qu'ils protégeaient les voleurs au lieu de les remettre aux autorités. Troisièmement, lorsque les forces de sécurité étatiques sont impliquées dans des activités illégales, ou dans la protection de personnes ayant pris part à ces activités, la présence de groupes de jeunes peut gêner leurs activités.

Quant aux groupes de jeunes impliqués dans le maintien de l'ordre, ils considèrent les forces de sécurité étatiques de manière tout aussi ambivalente. D'un côté, ils peuvent donner l'impression d'imiter ou de copier certaines pratiques policières. Par exemple, à Goma, l'Anti-gang emploie une terminologie propre aux forces armées de l'État, parlant par exemple d'« état-major ». Ils retirent souvent les chaussures des suspects pour les dissuader de s'enfuir—pratique apprise en observant la police. D'une manière générale, les groupes de jeunes veulent aussi collaborer avec les forces de sécurité étatiques, ce qui leur confère un certain degré d'autorité et accroît la perception selon laquelle ils constituent des entités formelles.

D'un autre côté, les groupes de jeunes impliqués dans le maintien de l'ordre éprouvent une certaine antipathie et méfiance pour les forces de sécurité étatiques perçues comme étant incompetentes, corrompues et impliquées dans des activités illégales. En outre, ils accusent souvent la police de relâcher bien trop rapidement les voleurs qu'ils ont appréhendés.

Cette pratique est considérée comme posant un risque sécuritaire pour les groupes de jeunes, les voleurs ainsi relâchés étant susceptibles de chercher à se venger des personnes qui les ont dénoncés et appréhendés. À Bukavu, une jeune femme proche des Forces vives a ainsi expliqué : « Vous trouverez qu'il y a des voleurs qui nous disent : "Même si vous nous emmenez en prison, je reviendrai et je commencerai par vous." Immédiatement, tu as peur de dénoncer celui qui a volé. »<sup>18</sup>

## Considérations politiques

Les groupes de jeunes impliqués dans le maintien de l'ordre en milieu urbain sont difficiles à classer ; ils se présentent sous différentes formes selon la ville ou le quartier où ils opèrent, ces formes évoluant du reste au fil du temps. Ils ne sont ni totalement formels, ni complètement informels ; ils imitent certains éléments des services de sécurité officiels mais présentent aussi des caractéristiques différentes de ceux-ci ; ils se situent quelque part entre la sphère publique et la sphère privée ; et ils donnent lieu à la fois à une amélioration et à une détérioration de l'environnement sécuritaire urbain.

En raison du caractère évolutif des groupes de jeunes impliqués dans le maintien de l'ordre, il est risqué de les intégrer dans les initiatives soutenues par les donateurs. Le comportement de ces groupes, s'il peut parfois

---

sembler constructif ou utile pour les agendas de sécurité soutenus par les donateurs, ne saurait être acquis à long terme. En effet, des changements au niveau de l'équipe dirigeante de ces groupes ou des autorités qui les appuient pourraient avoir de profondes répercussions sur leur comportement et leurs activités. Ils sont ainsi susceptibles de se transformer rapidement en gangs criminels, en outils au service de l'enrichissement d'individus puissants ou en mobilisateurs politiques.

Toute participation à des initiatives soutenues par les donateurs entraîne une amélioration de son statut et de ses ressources financières, ce qui risque de favoriser les conflits et la concurrence au sein de l'équipe dirigeante de ces groupes. Elle pourrait également susciter de la jalousie parmi les forces de sécurité étatiques avec lesquelles ils entretiennent déjà des relations difficiles.

Par ailleurs, en accédant à des fonds externes, ces groupes risquent de se dissocier de l'évolution du contexte sécuritaire local. Autrement dit, les groupes pourraient rester présents alors même que, d'un point de vue sécuritaire, leur existence est devenue superflue voire contre-productive. Et lorsque ces groupes apportent une contribution positive à la sécurité, leur existence prolongée risque d'éliminer toute incitation à continuer d'améliorer le fonctionnement des services de sécurité étatiques.

Les mesures prises par les autorités congolaises pour réglementer les groupes de jeunes impliqués dans le maintien de l'ordre ont eu des résultats mitigés. À Uvira, le chef de cité a stipulé en 2011 que tous les Balala rondo devaient être enregistrés par les chefs de quartier et que les listes devaient être remises au bureau de la cité. Des règles de recrutement ont également été instaurées, notamment l'exclusion des mineurs de ces groupes. Les membres sont aussi censés être connus de la communauté et de bonnes mœurs.

Ces critères sont énumérés dans un protocole que chaque chef de quartier et président des Balala rondo a dû signer. Cependant, les présidents des Balala rondo ont souvent permis à des individus non enregistrés, dont des mineurs, de participer aux rondes.

Les initiatives visant à remettre des cartes ou badges à ces groupes n'ont pas non plus été très fructueuses. Des changements rapides au niveau de la composition des groupes, ainsi que le fait que les cartes ou badges se perdent ou se vendent facilement, ont fait que de nombreux patrouilleurs se sont retrouvés sans ces documents d'identification.

Un autre moyen de réglementer les groupes de jeunes impliqués dans le maintien de l'ordre consiste à les intégrer dans les organisations de société civile existantes (comme cela s'est produit à Bukavu). Cela pourrait permettre de réglementer les pratiques plus violentes des groupes, tout en laissant leurs membres prendre part aux projets de développement communautaires.

On ignore toutefois comment les groupes plus spontanés, tels que les Balala rondo, réagiraient à un tel degré d'institutionnalisation, et à la hausse du contrôle, de la bureaucratie et des frais que cela entraînerait. C'est justement parce qu'ils ne sont qu'à moitié réglementés et semi-officiels que ces groupes sont efficaces et puissants.<sup>19</sup> Par exemple, n'étant pas assujettis à des règles et à une surveillance strictes, ces groupes sont utiles aux acteurs politiques, lesquels leur procurent des revenus et de l'influence.

Quel que soit leur mode de réglementation, il semble important de fournir aux membres des groupes de jeunes impliqués dans le maintien de l'ordre une éducation civique et une formation aux droits humains. Pourtant, paradoxalement, un comportement moins violent pourrait leur faire perdre en popularité, d'autant plus qu'ils risquent par la suite d'être perçus comme moins efficaces. Cette situation pourrait alors provoquer l'apparition de groupes non réglementés plus violents, comme cela s'est vu à Bukavu, certains groupes ayant commencé à punir brutalement les personnes soupçonnées d'avoir commis des délits.

Un membre d'un de ces groupes, Pomba Solution, a ainsi déclaré : « Même un enfant, si tu lui reproches seulement avec la parole, il ne tient jamais compte de cette reproche, mais si tu utilises un fouet, il comprendra facilement. »<sup>20</sup> Ces développements montrent le rôle complexe que joue la violence dans les processus de légitimation et de délégitimation.

Au final, c'est aux autorités et à la société civile congolaises qu'il incombe de décider de la manière de traiter et de réglementer les groupes de jeunes impliqués dans le maintien de l'ordre. L'histoire a montré qu'en l'absence d'un État effectif, la jeunesse congolaise cherche à s'unir afin de prendre part à des formes alternatives de production de l'ordre urbain.

Au lieu d'adopter une vision édulcorée selon laquelle les initiatives des jeunes apportent une réponse populaire utile à un État inefficace et corrompu, il convient de reconnaître leur nature intrinsèquement complexe et ambiguë. À cet égard, ils ne sont guère différents de l'État congolais, voire de la société congolaise en général.



---

## Notes

- 1 Le terme « production de l'ordre » est employé par Hélène Kyed, « State Recognition of Traditional Authority, Citizenship and State Formation in Rural Post-War Mozambique », thèse de Doctorat, université de Roskilde Centre, 2007, 6.
- 2 Eric Scheye et Andrew McLean. *Enhancing the Delivery of Justice and Security*, Paris : OCDE, 2006 ; Bruce Baker, « Linking State and Non-State Security and Justice », *Development Policy Review* 28/5 (2008) : 597–616 ; Bruce Baker, « Policing for Conflict Zones: What Have Local Policing Groups Taught Us? », *Stability: International Journal of Security & Development* 6/1 (2017) : 1–16.
- 3 Ces conclusions concordent avec celles de travaux similaires menés dans d'autres régions de l'est du Congo. Voir Kasper Hoffmann, Koen Vlassenroot et Karen Büscher, « Competition, Patronage and Fragmentation: The Limits of Bottom-Up Approaches to Security Governance in Ituri », *Stability: International Journal of Security & Development* 7/1 (2018) : 1–17.
- 4 Michael Schatzberg, *The Dialectics of Oppression in Zaire*, Bloomington : Indiana University Press, 1988, 64–65.
- 5 Security Sector Accountability and Police Reform (SSAPR), *Acteurs non-étatiques : pratiques de sécurité et de justice*, Matadi, Kananga et Bukavu : SSAPR, 2012, dans les dossiers des auteurs du présent document.
- 6 Pour une analyse détaillée de l'Anti-gang, voir Maarten Hendriks, « The Politics of Everyday Policing in Goma: The Case of the Anti-gang », *Journal of Eastern African Studies* 12/2 (2018) : 274–289.
- 7 Acteurs non-étatiques, 54.
- 8 Voir Hendriks, « The Politics of Everyday Policing in Goma ».
- 9 Voir Judith Verweijen, « The Disconcerting Popularity of Popular Injustice in the Fizi/Uvira Region, Eastern Democratic Republic of the Congo », *International Journal on Minority and Group Rights* 22/3 (2015) : 335–359.
- 10 Entretien avec un dirigeant de l'Anti-gang, Goma, 10 décembre 2015.
- 11 Entretien avec membre de l'Anti-gang, Goma, 19 décembre 2015.
- 12 Entretien avec un membre de la société civile, Uvira, 15 juillet 2015.
- 13 Entretien avec un membre des Bukavu-Forces vives, Bukavu, 26 octobre 2016.
- 14 Entretien avec un représentant des autorités territoriales, Uvira, 15 juillet 2015.
- 15 Voir Maria Eriksson Baaz, Ola Olsson et Judith Verweijen, « Navigating “Taxation” on the Congo River: The Interplay of Legitimation and “Officialisation” », *Review of African Political Economy* 45/156 (2018) : 250–266.
- 16 Entretien avec un agent de la PNC, Uvira, 15 juillet 2015.
- 17 Entretien avec un cadre de base, Bukavu, 27 octobre 2016.
- 18 Focus group avec des jeunes à Essence, Bukavu, 12 mars 2019.
- 19 Hélène-Marie Kyed, « Street Authorities: Community Policing in Mozambique and Swaziland », *PoLAR: Political and Legal Anthropology Review* 41/S1 (2018) : 19–34.
- 20 Entretien avec un membre de Pomba Solution, Bukavu, 27 mars 2019.



## Remerciements

La version anglaise de ce briefing a été révisé par Magnus Taylor et Connor Clerke. La traduction française a été faite par Catherine Dauvergne-Newman (*horizons*). Image de couverture © Michel Thill. Ce document peut être téléchargé gratuitement depuis le site [www.riftvalley.net](http://www.riftvalley.net).

Ce briefing a été rendu possible grâce au généreux soutien du peuple américain par l'United States Agency for International Development (USAID). Les contenus relèvent de la responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'USAID, du gouvernement des États-Unis ou du Rift Valley Institute. Le Rift Valley Institute œuvre en Afrique centrale et orientale afin de mettre le savoir local au service du développement social, politique et économique.

Copyright © Rift Valley Institute 2019. Ces travaux sont publiés au titre de la licence Creative Commons Attribution-Noncommercial-No Derivative (CC BY-NC-ND 4.0).